

gation, une certaine quantité d'avoine de Manitoba; mais les stocks ici sont plutôt faibles pour l'hiver et il n'y en a presque plus à vendre à la campagne, au moins dans notre province; et pour en faire venir de l'ouest, avec les frets d'hiver, il faudrait que notre marché eût des cours plus élevés par la suite et le prix actuel du No 2 en élévateurs est de 36c par 34 lbs. Le No 3 vaut 35c et l'avoine non classée de 34 à 34½c.

L'orge à moulée a quelque demande de la part des meuniers aux prix de 46 à 47c. Mais il n'y en a peu en offre; les cultivateurs la gardent pour remplacer l'avoine qui leur a manqué. L'orge à malter est cotée de 50 à 53c suivant qualité.

La hausse des frets a un peu retardé le mouvement des farines; mais les meuniers, qui voient le blé monter, sont peu disposés à faire des concessions; au contraire, ils ont mis la limite inférieure des patentes à \$3.65 et tiennent bon leur forte à \$3.50. Cependant on nous dit que quelques meuniers de Manitoba offrent ici les fortes à \$3.40. Nous ne croyons pas, malgré cela, devoir changer nos cotes.

Le son a été porté à \$17.00 la tonne, depuis les frets d'hiver.

Les farines d'avoine sont fermes.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 56
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 56
Blé du printemps " No 2.	0 55 à 0 56
Blé du Manitoba No 1 dur...	2 76 à 0 78
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 35 à 0 36
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 00 à 0 00
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2.....	0 66 à 0 67
Orge, par minot.....	0 45 à 0 47
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 46 à 0 47
Seigle, par 56 lbs.....	0 49 à 0 50

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 65 à 3 70
Patente du printemps.....	3 65 à 3 70
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	3 00 à 3 05
Extra.....	2 60 à 2 70
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forte de boulanger (cité).....	3 50 à 3 55
Forte du Manitoba.....	3 50 à 3 55

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 50 à 1 60
Superfine.....	1 25 à 1 30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 85 à 3 90
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 85 à 3 90
Avoine roulée en barils.....	3 85 à 3 90

MARCHÉ DE DÉTAIL

Le marché de la place Jacques-Cartier, mardi, a vu un bon nombre de cultivateurs ayant de l'avoine à vendre et qu'ils ont vendu depuis 75c la poche, au voyage, jusqu'à 85c au détail.

Le sarrasin s'est vendu de 90 à 95c la poche et les pois 70c.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 85 à 90c par 80 livres.

Le blé d'Inde jaune des Etats-Unis fait 80c par minot, et le blanc 85c.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 90 à 95c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 6s lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 95 à \$1.00 par 96 lbs.

A VIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

W. F. BECK,

Marchand de vaisselle de la cité de Montréal, failli.
Les soussignés vendront par encan public, en bloc,

Jeu, le 6 Décembre, à 11 hrs a.m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, tout l'actif du dit failli, consistant en
Vaisselle, verrerie, ferblanterie, contelle-rie, etc. \$145.95
Garnitures de magasin 395.25

\$1811.20

Le magasin, No 292 rue St Laurent, sera ouvert pour l'inspection du stock, Mercredi, le 5 Décembre 1891.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,

Cessionnaire,

No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 13

A VIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

F. C. MILLER,

Propriétaire d'écurie de louage dans la Cité de Montréal. FAILLI

Le soussigné vendra par encan public en détail

Vendredi, le 7 Décembre 1891.

à 10 hrs a.m., sur les lieux No. 45 rue St-Charles-Borromée, tout l'actif du dit failli consistant en: Sept chevaux, 10 voitures d'été, 12 voitures d'hiver, robes de buffle, har-ais, safe, garniture d'office, etc. se montant d'après l'inventaire à \$1,159 00.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,

Curateur,

No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

S. HARRIS,
Encanteur.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

I. RIVET & CIE.

Les soussignés vendront par encan, au No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, 5 Décembre 1891 à 11 hrs a.m.,

l'actif de la faillite, comme suit:

Fonds de commerce de marchandises sèches au magasin No 1483 rue Notre-Dame.....	\$7298 38
Mobilier du magasin.....	146.30
	\$7434.68

Fonds de commerce de marchandises sèches au magasin No 1315 rue Ontario.....	\$4183.50
Mobilier du magasin.....	39.00
	\$4223.49

Dettes de livres, billets et jugement d'après liste.....\$427.84

Les magasins seront ouverts les 3 et 4 décembre.

KENT & TURCOTTE,

97 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 13

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

GAUDRY & LECLAIRE,

Marchands de chaussures, de la cité de Montréal, faillis.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc,

Mercredi, 5 Décembre 1891, à 11 hrs a.m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, tout l'actif des dits faillis, savoir:

Stock de chaussures d'après inventaire.....	\$2804.15
Garnitures de magasin.....	546.72
	\$3350.87

Le magasin No 24 rue St Laurent sera ouvert pour l'inspection du stock, mardi, le 4 décembre 1891.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,

No 1598 rue Notre-Dame,

Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 13



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la souscription "Soumission pour Travaux à Belœil," seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi le 7 Décembre prochain, pour la construction des travaux sur la Rivière Richelieu à Belœil, Comté de Verchères, P. Q.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, ainsi qu'au bureau de Poste de la gare de Belœil, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, égal à cinq pour cent (5/100) du chiffre de la soumission, et fait payable à l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre a été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 14 Novembre, 1891. 12-13

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

EDMOND ROY, plombier,

386 Avenue Laval, Montréal.

FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public aux salles d'encan de Marcotte et frères No. 69 rue St Jacques, en la cité de Montréal, LUNDI, le 3 décembre 1891 à 11 heures avant-midi, les immeubles suivants savoir:

1er. Un terrain situé sur l'Avenue Laval Nos 384 et 385 dans le quartier St-Jean Baptiste, en la cité de Montréal, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le village incorporé de St-Jean Baptiste de la ville de Montréal, sous le numéro 15 subdivision 1238, avec maison et autres dépendances dessus construites;

2me. Deux lots de terre situés au Bois de Boulogne, dans la paroisse du Sault-aux-Récollets, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse du Sault-aux-Récollets, sous les numéros 301, subdivision No 60 et 301 subdivision No 61, sans bâtisse. Les dites propriétés seront vendues suiettes à tous ce dont ils pourront être grevées le jour de la vente. Pour toutes autres informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs,

15 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 12-13

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

PHILOMÈNE JUBIN,

702 avenue Papineau, cité de Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St Jacques, en la cité de Montréal.

Mardi, le 11 Décembre 1891, à 11 hrs a.m.,

les immeubles suivants cédés par la faillite, savoir: 1o-Deux lots de terre situés sur l'Avenue Papineau, en la cité de Montréal, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de St-Jean-Baptiste de la ville de Montréal, sous le numéro 1, subdivision 369 et 1 subdivision 370, avec magasin et maison privée et dépendances dessus construites, portant les numéros 702, 704, 706 et 708 de l'Avenue Papineau.

2o-Deux lots de terre situés sur l'Avenue Papineau, en la cité de Montréal, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de St-Jean-Baptiste de la ville de Montréal, sous le numéro 1, subdivision 335 et 1 subdivision 356, sans bâtisse.

La vente des immeubles ci-haut sera faite sujet à tout ce dont les dites propriétés pourront être grevées le jour de la vente.

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs,

15 rue St. Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 13-14

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.